

# COMMUNE DE MOULAINVILLE

DEPARTEMENT DE LA MEUSE  
ARRONDISSEMENT DE VERDUN  
CANTON DE BELLEVILLE

## EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOULAINVILLE DU 10 avril 2024

Nombre de conseillers  
en exercice 9  
de présents 8  
de votants 8

L'an deux mille vingt quatre, le dix avril,  
le conseil municipal de la commune de Moulainville étant  
réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation  
légale, sous la présidence de Madame DOBIN Bernadette.  
Etaient présents : tous les membres en exercice  
Etaient absents :  
Etaient absents excusés : SCHILTZ L  
Un scrutin a eu lieu, Mme TOUSSAINT Sophie a été nommée  
pour remplir les fonctions de secrétaire.

### Objet : Adoption blason communal.

Le Maire certifie que le compte rendu  
de cette délibération a été affiché  
à la porte de la mairie le 11.04.2024  
et que la convocation du conseil  
avait été faite le 03.04.2024

Le Maire présente les armoiries communales que M. Robert LOUIS président du **Comité Lorrain d'héraldique**, a conçues et dessinées. Elle présente la motivation de ces armes communales et explique les choix pour ces armoiries :

#### BLASONNEMENT



*D'azur à l'enceinte pentagonale fortifiée type Séré de Rivière surmontant deux clous d'argent posés en chevron renversé ; au chef parti : au I) d'argent à trois fusées accolées de gueules touchant les bords de la partition, au II) d'or à une croix ancrée de gueules également.*

*Soutien de l'écu : deux épis tigé et feuillés de même passés en sautoir avec deux autres.  
Croix de guerre 1914 1918 au naturel appendue à son ruban et brochant sur la croisure  
Divise toponymique MOULAINVILLE en lettres d'argent sur un listel d'azur au revers de gueules.*

#### MOTIVATION

**Sous l'ancien régime, chaque hameau du village constituait une seigneurie :** Moulainville la haute dans le Barrois non mouvant avait pour seigneur la maison de Choiseul-Stainville qui portait : *d'or à la croix ancrée de gueules* ; Moulainville la basse était rattachée au Verdunois représenté par les deux clous (a). **Les derniers seigneurs de Moulainville la Haute furent Marie-Thérèse de Choiseul**(1766- 1794) fille de Jacques Philippe Comte de Stainville (1727-

1789)  **mariée au prince Joseph de Grimaldi de Monaco** (1763-1816). Des liens de Moulainville avec la maison de Monaco ont été perpétués depuis cette époque. Les habitants ont adopté le gentilé spécifique de "*monacos*". La rue principale de Moulainville a été baptisée "rue de Monaco" en 2018, en présence de l'ambassadeur de Monaco (la maison de Monaco a pour armes : *Fuselé d'argent et de gueules*).

**L'enceinte fortifiée représente le fort construit** en 1875/77 dans le cadre de la seconde ceinture de forts de Verdun, sur la rive droite de la Meuse ; fortement bombardé et ayant énergiquement riposté surtout en 1916, cette ouvrage ne fut jamais pris d'assaut. Désarmé et fermé, il abrite une colonie de *grands rhinolophes*, une espèce protégée de chauve-souris.

**soulignent le caractère agricole** de la localité.

**La croix de guerre 1914-1918 a été** attribuée à Moulainville avec la citation suivante à l'ordre de l'armée : *sur la ligne de feu pendant près de trois ans, a été complètement détruite par les nombreux bombardements. A victorieusement opposé à l'envahisseur le rempart de ses ruines âprement défendues.*

(a) La principauté épiscopale de Verdun avait pour armes : *D'azur à la crosse épiscopale d'or senestrée d'une épée haute d'argent, garnie aussi d'or, accompagnée de trois clous aussi d'argent.*

On peut penser que les clous réfèrent à la [Passion du Christ](#) mais ils renverraient plutôt à *URBS CLAVORUM* ("ville des

**Les épis de blé**

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 055-215503616-20240410-10042024\_16-DE



clous" en latin) qui est le nom de la ville de Verdun en langue vulgaire.

Le latin **clavus** se traduit par **clou en français**

*Armoiries composées et dessinées par Robert André LOUIS, membre du Comité Lorrain d'Héraldique en avril 2023, Madame Bernadette DOBIN étant maire.*

Après délibération, le Conseil municipal accepte cette proposition. **Ces armoiries sont donc adoptées.**

Et ont signé les membres présents  
Le Maire